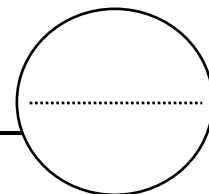




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 19 décembre 2017 à compter de 18h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;  
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Sont absents :

M. Roy Catto, conseiller n° 4;

### Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

## VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

2017-12-341

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉE**

### 2-DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 5 DÉCEMBRE 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de la consultation publique du 5 décembre 2017.

**ADOPTÉE**

2017-12-342

### 3- DÉPÔTS DE LA 2<sup>e</sup> LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES

La secrétaire-trésorière procède au dépôt de la 2<sup>e</sup> liste des virements de poste budgétaire.

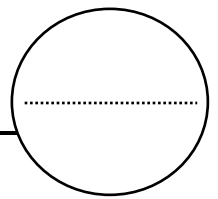
Considérant que les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées et à venir ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser les virements et affectations budgétaires, tels que détaillés à la liste préparée et déposer par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-12-343

## 4 - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - BUDGET 2017 2e MODIFICATION

Considérant que nous avons reçu la deuxième modification du budget de l'Office municipal d'Habitation de Hemmingford transmis par la Société d'Habitation du Québec pour approbation ;

Considérant que la deuxième modification au budget diminue la quote-part de la Municipalité pour l'année 2017 ;

Considérant qu' en date du 19 décembre 2017, la Municipalité a versé à l'Office municipal d'Habitation un montant de 23 410\$ ;

Considérant que la nouvelle quote-part de la Municipalité s'élève à un montant de 21 410\$ ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- Que le conseil municipal approuve la 2<sup>e</sup> modification du budget 2017 de l'Office Municipal d'Habitation;
- Que l'Office municipal d'Habitation rembourse à la Municipalité le montant trop perçu de la quote-part de 2 000 \$.

**ADOPTÉE**

2017-12-344

## 5-DEMANDE DE SERVITUDE D'EMPIÈTEMENT POUR LE 483 MARGARET

Considérant que le bâtiment principal du 483 Margaret aurait été construit vers 1960;

Considérant que la municipalité ne règlementait par les marges avant à l'époque;

Considérant que le certificat de localisation préparé le 13 novembre 2017 par M. Yves Madore, arpenteur-géomètre, et portant le numéro de minute 55113 illustre des empiètements de la maison, de la galerie et de l'allée de stationnement sur l'emprise de la rue Margaret appartenant à la municipalité;

Considérant qu' une demande pour une servitude ou une tolérance a été déposée;

Considérant qu' il n'y a pas de travaux de planifiés à ces endroits, pour l'instant;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de reporter le point afin de demander à Dunton Rainville Avocat d'étudier la demande.

**ADOPTÉE**

2017-12-345

## 6- CONTRAT DE GESTION DES ANIMAUX

Attendu que la compagnie Refuge A.M.R. est responsable depuis plusieurs années de la gestion des chiens errants sur le territoire du Village de Hemmingford;

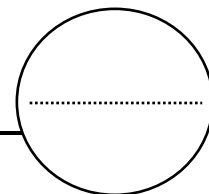
Attendu que le Refuge A.M.R. est un organisme à but non lucratif constitué dans le but de venir en aide aux animaux blessés et/ou abandonnés;

Attendu que tel que prévu dans entente avec la compagnie, un appel pour ce service doit provenir d'un représentant de la municipalité ou de la SQ;

Attendu que les taux pour les services fournis seront en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022, ainsi que des frais annuels de 600\$ payable mensuellement tel que décrit dans l'Annexe 'A', soit la description des services et considération de l'entente;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accepter les frais annuels et le renouvellement de l'entente avec le Refuge A.M.R. et d'autoriser la directrice générale à signer l'Annexe 'A' au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE**

2017-12-346

## **7- VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 5 366 811 APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ**

Considérant que l'entreprise 166 183 Canada inc. nous demande d'acheter une partie du lot 5 366 811 d'environ 200 mètres carrés afin d'agrandir leur stationnement et d'ainsi permettre l'installation d'une aire de pique-nique ;

Considérant que l'entreprise 166 183 Canada Inc. offre de faire l'achat de ladite parcelle de terrain pour un montant de 2.02\$ le mètre carré ;

Considérant que les frais d'arpenteur-géomètre ainsi que les frais de notaires seront à la charge de l'entreprise 166 183 Canada inc. ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- De faire une contre-offre à 1 500\$ pour environ 200 mètres carrés ;

- Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents concernant la vente d'une parcelle du lot 5 366 811.

**ADOPTÉE**

2017-12-347

## **8 – MANDAT DUNTON RAINVILLE POUR LA RÉALISATION D'UN RÈGLEMENTS CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford doit réaliser un règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ;

Attendu que la firme Dunton Rainville prévoit que le coût maximum pour rédiger un règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux serait de 2 000\$;

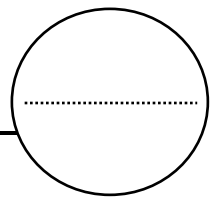
Attendu que la firme Dunton Rainville prévoit que le coût maximum pour rédiger une telle entente serait de 3 000\$;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accepter les coûts de rédaction du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux pour un montant maximum de 5000\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-12-348

## 9 – PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 278-3 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES RÈGLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le projet de règlement no. 278-3 consiste à la modification des heures d'ouverture de la bibliothèque afin de répondre aux besoins de la population.

Les nouvelles heures d'ouvertures seront les suivantes :

Mardi de 14h à 17h  
Mercredi de 14h à 20h  
Samedi de 10h à 14h

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le projet de règlement no. 278-3 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

2017-12-349

## 10 - AVIS DE MOTION – REG NO.278-3 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES RÈGLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lucie Bourdon, conseillère, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il présentera un règlement modifiant le règlement no.278 et ses amendements concernant les règles de la bibliothèque dans le but de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque. La présentation du projet de règlement à eu lieu à cette même séance régulière du 5 décembre 2017.

**ADOPTÉE**

2017-12-350

## 11 - GIRL GUIDES DE HEMMINGFORD - DON

Considérant que Mme Louise Triggs représentant le groupe Girl guides de Hemmingford demande une aide financière pour leurs activités 2017-2018 ;

Considérant que plus de 10 bénévoles sont attirés comme leader ;

Considérant que ses jeunes filles prennent des connaissances sur la citoyenneté, les services communautaires, le camping et beaucoup d'autres sujets éducatifs ;

Considérant qu' il est important d'enrichir les connaissances de nos jeunes ;

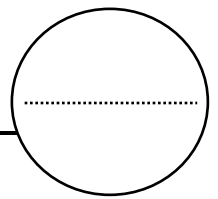
En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de \$250.00 leur soit accordé tel que l'an dernier.

**ADOPTÉE**

## PÉRIODE DE QUESTION



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-12-351

## LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18h30 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Luc Guérin, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2017.

---

---